

SIRET : 524 185 006 00011

CONVENTION : PREPARATION A L'EXAMEN THEORIQUE DES CERTIFICATS DE CAPACITE PB-PC

PROGRAMME (mise à jour le 01 Mai 2023)

→ **Jour 1 : Formation sur le contenu / Jour 2/3 et 4 : Examens blancs**

(Le détail des journées sera envoyé par mail à chaque organisme)

1 - OBJECTIFS PROFESSIONNELS

1.1 - Nature de la formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail. Formation en présentiel.

1.2 - Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen théorique du certificat de capacité PB ou PC pour l'obtention de ce titre.

Le stagiaire doit être capable de reconnaître et nommer les panneaux, signaux, feux et balisages indiqués au cours de la formation.

Détailler et rappeler les différentes règles de sécurité à bord.

1.3 – Prérequis

L'accès à toutes nos formations nécessite **un certificat médical**, attestant de l'aptitude physique et psychique du candidat.

Pour le PB, avoir 18 ans et avoir une expérience professionnelle de 3 mois minimum en tant que membre d'équipage de pont attestée par un livret de service ou de formation.

Pour le permis PC, avoir 18 ans, présenter un certificat médical attestant l'aptitude physique et psychique.

1.4 - Contenu

Seront abordés les thèmes suivants:

→ *Être capable de*

➤ Prendre connaissance du réseau et caractéristiques générales des voies navigables intérieures françaises.

- Connaître les différents types de bateaux
- Connaître le vocabulaire d'appareils et de construction fluviale
- Connaître les normes de construction et équipements de sécurité à bord des bateaux
- Savoir quels sont les documents de bord
- Transport de passagers

- Conduite à tenir en cas d'accident, d'incendie ou de voies d'eau
- Comprendre la notion de mécanique
- Comprendre la flottabilité et la stabilité d'un bateau
- QCM Blancs.

1.5 –Sanction visée et modalités

Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen, dont l'organisation reste à la charge des Services de Navigation/DDTM59.

La formation donne droit à la délivrance d'une attestation de formation.

Les candidats doivent organiser leur planning en fonction des dates de formation qui sont proposées par notre entreprise.

1.6 - Conditions financières

Coût pédagogique : 2280€ pour le permis PC

Coût pédagogique : 1440€ pour le permis PB

La moitié du paiement doit s'effectuer avant le début de la formation.

Le reste dû, doit s'effectuer lorsque l'examen théorique est terminé.

1.7 – Situation de handicap

Toute personne en situation de handicap devra présenter avant toute chose un certificat médical valide afin de suivre la formation.

Si le certificat n'est pas conforme, cette personne devra alors voir directement avec son médecin ou la DDTM59 pour la procédure à suivre car nous ne pourrions pas la prendre en charge.

Les personnes avec un certificat conforme et qui auraient une particularité, seront en mesure de suivre la formation car nous l'adapterons si nécessaire grâce à l'AGEPIPH d'Amiens qui nous conseillera au mieux dans cette démarche.

2– PARCOURS PEDAGOGIQUES

2.1 – Durée

La formation va durer 3 ou 4 jours et va représenter 22 heures par candidat.

2.2 – Dates de session

Les dates de sessions seront organisées en fonction des examens. Elles seront communiquées par mail à chaque candidat et à chaque organisme.

2.3 – Lieu

La formation va se dérouler dans les locaux de NAUTIC 80, situés au 191 rue de Verdun, 80000 Amiens.

2.4 – Effectif

Le nombre de candidats est au minimum de 5 et est limité à 16 personnes par session.

2.5 – Formateur

Cette formation est assurée par Bruno ROUILLON (Gérant), disposant d'une capacité d'enseigner délivrée par la DDTM du Pas De Calais sous le numéro 22476.

2.6 - Moyens pédagogiques et techniques

Cette formation est assurée dans une salle de formation, équipée d'un vidéo projecteur, d'un support pédagogique, des examens blancs et d'une synthèse de formation, dans les locaux de NAUTIC 80. L'ensemble des moyens pédagogiques pourra être adapté aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Afin de connaître les besoins du bénéficiaire, un questionnaire lui sera remis en début de formation. A partir de ce moment la nous ferons en sorte d'intensifier certains thèmes pour chaque candidat.

2.7 - En cas de retard / d'absence / d'échec

Si un candidat est en retard :

Après 15min de retard, nous ferons en sorte d'appeler le candidat afin de connaître la situation quant à son retard. Si il ne répond pas après ces 15min, nous appellerons son organisme afin de les prévenir.

Si son retard dépasse les 15min sans nouvelles de sa part, la formation va tout de même commencer sans lui. Il reprendra la formation en cours de route.

Si un candidat est absent :

Si un candidat est absent, nous appellerons dans un premier temps la personne en question et ensuite nous contacterons son organisme pour les prévenir.

Il sera alors reconduit sur la prochaine session organisée et il devra compléter un dossier de réinscription.

Si un candidat échoue :

Si un candidat échoue à l'examen théorique, il sera réinscrit automatiquement lors de la prochaine session, **la formation lui sera facturée à 25% du tarif initial soit 570€.**



NDA : 32 80 02319 80

NAUTIC 80 – 191 RUE DE VERDUN, 80000 AMIENS